



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

spectacles

Question écrite n° 31155

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les subventions que son ministère consacre au maintien et au développement du théâtre de rue (soutien aux troupes, aides aux festivals, etc.). Il souhaiterait connaître très précisément le montant et les bénéficiaires des subventions accordées pour les années 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998 et 1999 au théâtre de rue et ce, dans chacune des régions de notre pays.

Texte de la réponse

La mise en place d'une politique de soutien au secteur des arts de la rue par le ministère date de 1993. Au départ, l'objectif de cette politique annoncée publiquement a été la qualification des équipes professionnelles et la reconnaissance des spectacles des arts de la rue. Le ministère de la culture a ainsi mis en place un dispositif de soutien à la profession dans son ensemble en favorisant l'émergence des festivals et des institutions structurantes et en instaurant des aides spécifiques à cette forme de représentation artistique. Entre 1993 et 1997, en fonction de ses budgets, l'Etat s'est attaché à faire évoluer son soutien à cet art. Depuis 1998, le soutien aux arts de la rue figure parmi les priorités d'intervention du ministère de la culture et de la communication. Le plan de développement engagé en 1998 (3 millions de francs de mesures nouvelles) a été amplifié et conforté en 1999 avec 8 millions de francs de mesures nouvelles selon quatre axes d'intervention : les compagnies et leurs conventionnements, les lieux de fabrication, la diffusion, la professionnalisation du secteur. Le détail des données relatives aux bénéficiaires et aux montants de subventions n'est pas disponible pour les années 1990 à 1996. En revanche, et à titre d'exemple, le tableau qui suit retrace les subventions aux trois structures les plus aidées de 1993 à 1999. (voir tableau dans JO correspondant). Le second tableau récapitule le détail des subventions versées en 1997 aux diverses entreprises ou manifestations qui oeuvrent dans le domaine des arts de la rue. Les données du budget exécuté en 1998 et celles relatives au budget 1999 sont en cours d'élaboration. (voir tableaux dans JO correspondant).

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31155

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 1999, page 3384

Réponse publiée le : 18 octobre 1999, page 6026